

services PUBLICS

Signez le référendum !

RETRAITES . Les syndicats et les partis de gauche ont lancé le référendum contre le projet AVS 21, qui veut élever l'âge de la retraite des femmes. Remplissez la carte de signatures insérée dans ce journal!
EN PAGE 3

Au Château le 25!

5 NEUCHÂTEL – La gauche, les syndicats et les mouvements féministes se mobilisent le mardi 25 janvier. Objectif: dénoncer la volonté de la droite de réduire le congé maternité des employé-e-s de l'Etat.

Face au fascisme

6/7 CONTRE-FEUX – La montée de l'extrême-droite menace l'ensemble des classes populaires, alerte le sociologue Ugo Palheta. Selon lui, les syndicats peuvent jouer un rôle moteur contre l'idéologie fasciste.

Cadeau aux riches

10 L'INTERVIEW – Le 13 février, nous voterons sur la suppression du droit de timbre d'émission. Sébastien Guex, historien et spécialiste en finances publiques, décrypte les enjeux de ce rabais fiscal.

**Suppression
du droit de timbre**

**Fragiliser
les services
publics ?**

NON
le 13 février



L'image d'Eric Roset

France: «Méprisés, exténués, sous-payés: les profs sur le pavé!»

Des dizaines de milliers de personnes dans les rues, deux tiers de grévistes dans le second degré, près de trois quarts dans le premier degré. Le 13 janvier, les personnels des écoles, collèges et lycées français ont réalisé une mobilisation historique pour clamer leur ras-le-bol.

Éditorial

Non à la suppression du droit de timbre!

L'année à peine commencée, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux fourmillent déjà d'idées.

Pas pour renforcer le service public hospitalier plombé par le sous-effectif. Pas non plus pour concrétiser la revalorisation des conditions de travail et de salaires des infirmiers-ères, plébiscitée par une majorité de la population en novembre. Ni pour alléger la charge des centaines de milliers de salarié-e-s au taquet depuis le début de la pandémie. Encore moins pour soutenir les 16% de la population vivant dans la précarité – dont 155 000 travailleuses et travailleurs pauvres. Ceux-là peuvent attendre.

Pour la majorité de droite qui dirige la Suisse, l'urgence est ailleurs. Elle consiste à baisser encore les impôts pour les riches et les grandes entreprises.

La première mesure dans ce sens est la suppression du droit de timbre d'émission, sur laquelle nous voterons le 13 février. Ce «cadeau aux capitalistes» coûtera au bas mot 250 millions de francs par an aux collectivités publiques (*lire en page 10*). Selon les calculs de l'USS, elle pourrait entraîner, en parallèle, des pertes de 1 milliard par an pour les cantons et communes.

Dans la foulée, la majorité du Parlement a voté la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations, une autre taxe payée presque exclusivement par les riches (*en page 11*). Et elle veut abolir, demain, l'ensemble des droits de timbre – ce qui coûterait 2 milliards supplémentaires, chaque année, à l'Etat.

UN CADEAU AUX CAPITALISTES

Les autorités politiques n'entendent pas en rester là. Dimanche dernier, le conseiller fédéral (UDC) Ueli Maurer proposait que certains cantons baissent les impôts pour les plus hauts revenus¹. Heinz Tännler chef des finances du canton de Zoug, abondait dans son sens. Avant d'en rajouter une couche: à ses yeux, l'impôt sur la fortune devrait subir «une baisse fondamentale». Son homologue vaudois, Pascal Broulis, réfléchit à augmen-

ter les déductions fiscales pour les plus aisé-e-s.

Toutes ces mesures ont un objectif: maintenir la Suisse sur le podium des principaux paradis fiscaux de la planète – pour le bonheur d'une poignée de grands patrons, banquiers et actionnaires qui s'enrichissent année après année. Depuis 1989, le patrimoine détenu par les 300 plus riches de

Suisse a plus que quadruplé; il s'élève aujourd'hui à 821 milliards de francs².

Pour tous les autres, ces cadeaux fiscaux auraient d'amères conséquences. Ils se traduiraient par de nouvelles coupes dans des prestations fondamentales – santé, social, éducation, enfance, subsides pour les primes d'assurance maladie – et des effectifs encore plus réduits pour le personnel du service public et parapublic.

«Les Etats-Unis sont devenus un pays de riches, par les riches et pour les riches», dénonce l'économiste Jeffrey Sachs (*en page 12*). Pour éviter que la Suisse ne prenne définitivement le même chemin, il faut combattre les baisses d'impôts de la droite. En commençant par voter non à la révision du droit de timbre le 13 février. ■

¹ *NZZ am Sonntag*, 16 janvier 2022.

² *Bilan*, décembre 2021.

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR

Les syndicats et les partis de gauche ont lancé le référendum contre le projet AVS 21, qui veut élever l'âge de la retraite des femmes. Remplissez la carte référendaire insérée dans ce journal!

AVS 21 : signez le référendum!

MICHELA BOVOLENTA . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

Repérages

PLEIN GAZ VERS LES 67 ANS!

La droite, les compagnies d'assurance et les milieux patronaux l'affirment ouvertement. Pour eux, le projet AVS 21 n'est qu'un amuse-bouche. Le plat principal consistera ensuite en une élévation générale de l'âge de la retraite pour toutes et tous. Morceaux choisis.

Regine Sauter, conseillère nationale (PLR, Zurich), directrice de la Chambre de commerce zurichoise: «Il est tout à fait clair que la réforme actuelle de l'AVS n'est qu'un premier pas (...) Au plus tard en 2026, une nouvelle réforme devra être sur la table (...) Et alors, nous devons discuter d'un âge de la retraite plus élevé» (NZZ, 4 décembre).

Ruth Humbel, conseillère nationale (Centre, Argovie): «Parce qu'il est clair que cette réforme [AVS 21] devra être suivie d'une prochaine, la fraction du Centre soutient la motion de la commission 21.3462, donnant mandat au Conseil fédéral de nous présenter d'ici fin 2026 une proposition de stabilisation de l'AVS pour les années 2030 à 2040» (Bulletin du Conseil national, 9 juin 2021).

Damian Müller, conseiller aux Etats (PLR, Lucerne), *Senior Berater* à la Mobilière Suisse: «Ce premier pas ne suffira que pour quelques années. Peu de temps après, un nouveau pas sera nécessaire: une réforme structurelle traitant de manière approfondie des conséquences de l'évolution démographique, mais aussi sociétale» (Bulletin du Conseil national, 9 juin 2021).

Rolf Dörig, président du conseil d'administration de l'assureur *Swiss Life*: «Il est largement reconnu qu'un même âge de la retraite, 65 ans, doit être valable pour les femmes et les hommes – ce pas doit maintenant enfin être réalisé. En outre, nous ne pourrions bientôt pas échapper à une augmentation générale de l'âge de la retraite» (NZZ, 23 mai 2020).

Diego Taboada, chercheur chez Avenir Suisse: «67 is the next 65». (Avenir Suisse, 2 novembre 2021).

Leurs intentions sont claires. À nous de les empêcher de les mettre en œuvre en faisant aboutir le référendum! ■

Fin décembre, les élu-e-s bourgeois-e-s ont imposé la contre-réforme AVS 21 au Parlement fédéral. La majorité de droite persiste et signe dans son projet de démantèlement des retraites. Malgré deux échecs en votation populaire – le refus de la 11^e révision de l'AVS en 2004, puis celui de Prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020) en 2017 –, elle remet la presse.

UN VOL À 10 MILLIARDS. Les trois mesures principales prévues par AVS 21 sont: l'élévation de l'âge de la retraite des femmes, de 64 à 65 ans; l'élévation de l'âge donnant droit à une retraite anticipée, de 62 à 63 ans; l'augmentation de la TVA, de 0,4%.

10 milliards de francs seront ainsi économisés sur le dos des femmes. Pourtant, celles-ci touchent des salaires en moyenne 19% plus bas que les hommes; elles assument gratuitement la majorité du travail domestique, éducatif et de soins; et elles touchent des rentes de retraite en moyenne 37% inférieures à celles de leurs collègues masculins!

GÉNÉRATION TRANSITOIRE FLOUÉE. AVS 21 prévoit aussi des mesures transitoires, valables pour les femmes nées entre 1960 et 1968. À condition de partir à la retraite à 65 ans, celles-ci pourront toucher un supplément de rente, dont le montant variera entre 50 et 160 francs selon le revenu déterminant. Mais seules celles qui sont nées en 1963 et 1964 toucheront l'entier de ce supplément. Les femmes de la «génération transitoire» pourront aussi prendre une retraite anticipée dès 62 ans, mais avec une réduction de rente.

CONTRE LES SALARIÉES. AVS 21 prêterait particulièrement les salariées qui ont les

conditions de travail les plus pénibles et les salaires les plus bas. En effet, celles-ci ne pourront pas s'offrir une préretraite – contrairement aux hauts cadres et autres managers. La contre-réforme décidée par le Parlement met aussi entre parenthèses la pénibilité du travail, qui rend très difficile de travailler au-delà de 60 ans dans certains secteurs – comme la santé, par exemple. Sans oublier qu'en élevant l'âge de la retraite, AVS 21 condamnera à l'aide sociale des milliers de salariées sans emploi – en 2020, près de 25% des demandeuses et demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans se trouvaient au chômage depuis plus d'une année¹.

UNE SÉRIE D'ATTAQUES. AVS 21 n'est pas une mesure isolée. Il s'agit du premier volet d'une attaque globale contre nos retraites. Le deuxième, c'est la réforme du 2^e pilier de l'assurance vieillesse, intitulée LPP 21, actuellement discutée au Parlement. L'objectif du projet LPP 21, dicté par les principales compagnies d'assurance du pays aux élu-e-s de droite, est de baisser les rentes versées par le 2^e pilier: les salarié-e-s devront payer davantage, pour toucher des rentes réduites. Le troisième acte de cette offensive sera l'allongement généralisé de l'âge de la retraite pour toutes et tous, exigé à grands cris par la droite et le patronat (*lire ci-contre*). Le Parlement a d'ailleurs déjà mandaté le Conseil fédéral pour qu'il prépare une nouvelle révision de l'AVS dans ce sens, dès 2026. Et en juillet, les jeunes libéraux-radicaux ont déposé une initiative populaire demandant la retraite à 66 ans dès 2032, pour toutes et tous!

LES PAUVRES MEURENT D'ABORD. Pour justifier leurs plans, les partisans de l'élévation de l'âge de la retraite invoquent le vieillissement de la population. Ils «oublient» cependant de préciser que ce vieillissement recouvre d'immenses inégalités sociales: une étude, menée en France, montre que 60% des plus pauvres sont déjà mort-e-s à 80 ans, alors que seulement 25% des plus riches sont décédé-e-s à cet âge. Augmenter l'âge de la retraite, c'est ainsi priver une majorité des salarié-e-s de leurs quelques années de retraite en bonne santé!

sement de la population. Ils «oublient» cependant de préciser que ce vieillissement recouvre d'immenses inégalités sociales: une étude, menée en France, montre que 60% des plus pauvres sont déjà mort-e-s à 80 ans, alors que seulement 25% des plus riches sont décédé-e-s à cet âge. Augmenter l'âge de la retraite, c'est ainsi priver une majorité des salarié-e-s de leurs quelques années de retraite en bonne santé!

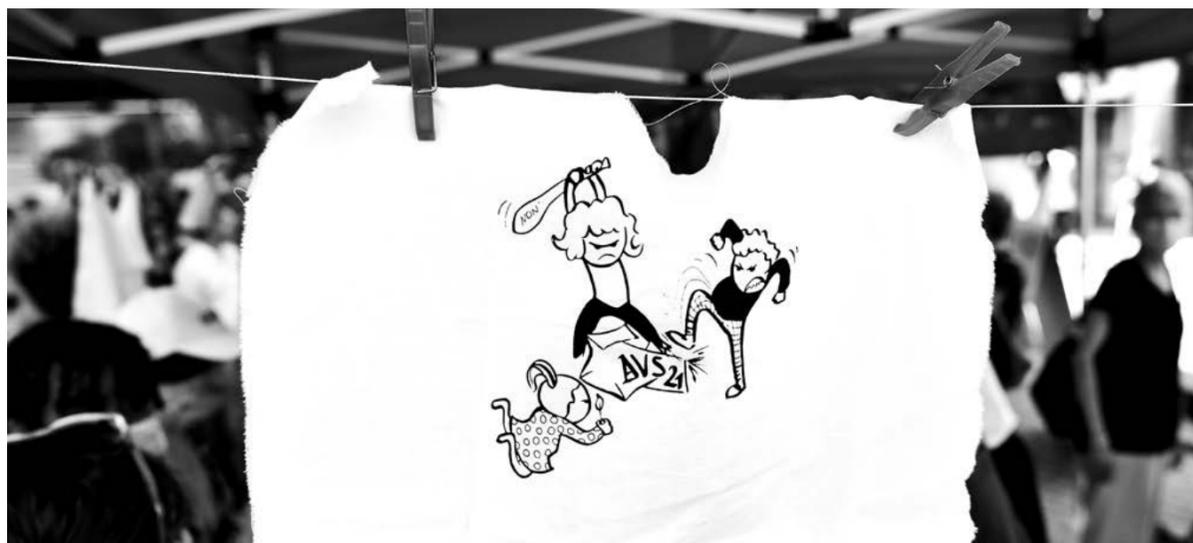
L'AVS, UN PILIER SOLIDE. Aujourd'hui, une retraitée sur dix est pauvre en Suisse, un des pays les plus riches du monde. La priorité est donc d'augmenter le niveau des rentes, et pas l'âge de la retraite. Cela passe par le renforcement de l'AVS, comme le prévoit l'initiative pour une 13^e rente défendue par l'Union syndicale suisse (USS). Une option tout à fait praticable car l'AVS est une assurance sociale solidaire qui, contrairement aux *fake news* diffusées par la droite, se porte très bien: en 2020, les comptes de l'AVS ont enregistré un excédent de 1,9 milliard de francs; et son capital se montait à 47,2 milliards de francs².

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM! Dans l'immédiat, il est nécessaire de bloquer le projet antisocial AVS 21 en soutenant le référendum. Nous vous invitons à signer et faire signer largement la carte référendaire encartée dans ce journal.

Vous pouvez aussi vous adresser au SSP pour obtenir des cartes référendaires et du matériel, ou télécharger les feuilles de signatures contre AVS 21 sur notre site internet: www.ssp-vpod.ch/nonavs21 ■

¹ Seco: *Chômage de longue durée*. Rapport 2020.

² Office fédéral de la statistique: *Statistique de l'AVS 2020*. Mai 2021.





Le travail gratuit, un enjeu syndical

Le 19 novembre dernier, le groupe social du SSP — Région Genève s'est penché sur le travail gratuit. La reconnaissance de ce travail non payé, majoritairement féminin, représenterait un outil important dans la lutte contre la précarité.

NATASHA MIÉVILLE . RAFFAELLA WILLIG
GROUPE SOCIAL . SSP . RÉGION GÈNÈVE
ERIC ROSET . PHOTO

La formation sur le travail gratuit, appréhendé sous un angle féministe, a été animée par Morgane Kuehni et Maud Simonet, autrices du livre *Travail gratuit et grèves féministes*¹. Lors de cette journée, nous avons abordé le travail gratuit sous différents angles.

TRAVAIL DOMESTIQUE, TRAVAIL FÉMININ.

Dans un premier temps, nous avons échangé autour du travail gratuit de care et domestique. Avez-vous déjà essayé de calculer combien de temps vous consacrez aux tâches domestiques? Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 60% de ce pensum est assuré par les femmes – 40% par les hommes²; et au sein des couples ayant des enfants âgé-e-s de moins de 25 ans, ce sont les femmes qui effectuent principalement les tâches domestiques dans 69% des cas.

EMPLOI ET TRAVAIL GRATUIT. Dans un deuxième temps, nous avons décortiqué les formes prises par le travail gratuit sur le marché de l'emploi: stages, service civil, bénévolat, logiques d'emploi – *hope labor* (économie de la preuve et de la promesse), contrepartie (politique d'activation). Nous avons ainsi constaté qu'il existe différentes formes de travail gratuit au sein du marché de l'emploi. Malgré leur diversité, ces modalités partagent un point commun: elles précarisent les personnes qui l'effectuent. Ce sont souvent les femmes qui en pâtissent le plus: dans les métiers majoritairement exercés par les hommes (comme ingénieur), les stages sont par exemple davantage rémunérés

que dans les secteurs majoritairement féminins (comme le social et la santé). Avec la naissance des politiques d'activation, un second marché de l'emploi s'est développé. Pour faire court: sur ce marché, l'Etat insère les personnes dites «implaçables», afin qu'elles y effectuent des tâches en échange d'une prestation sociale financière. Cette logique de «remarchandisation» marque la fin d'une conception universaliste des droits sociaux: ceux-ci deviennent conditionnels. Quelques exemples: des personnes à l'assurance invalidité (AI) exerçant une activité en tant que nettoyeuses au sein d'une association; des bénéficiaires de l'aide sociale devant effectuer des stages pour pouvoir toucher leurs prestations; des personnes au chômage effectuant des mesures sur le marché du travail afin d'obtenir leurs indemnités.

TRAVAIL OU CONTRÔLE SOCIAL? Les travailleuses sociales deviennent ainsi des acteurs et actrices de cette politique de conditionnalité des droits en appliquant, contrôlant et incitant les personnes à participer à des mesures d'activation. Dans le cadre de la révision en cours de la loi genevoise sur l'aide sociale (LIASI), un groupe de travail intersyndical a été créé, dans le but de questionner ces fonctionnements liés aux politiques d'activation. L'objectif est de remettre en question les principes de contrepartie et de contrôle appliqués par l'Hospice général (l'institution genevoise d'aide sociale). La dignité humaine, dont fait partie le revenu minimal nécessaire à chacun-e pour vivre, ne

doit pas être soumise à des conditions. Cette idée doit être au centre de nos réflexions et revendications.

PAS TOUTES ÉGALES. D'un point de vue féministe, les enjeux de l'activation ne sont pas moindres. «Les politiques d'activation renforcent le phénomène de dualisation de l'emploi féminin: l'activation des femmes pauvres peut servir à financer le libre choix des femmes des classes aisées en leur garantissant un care familial et flexible»³. Cette flexibilisation se répercute sur les conditions d'emploi et de travail des travailleuses pauvres. Par conséquent, ce mécanisme renforce la (re)production des inégalités.

Au cours de l'après-midi, les participant-e-s ont échangé sur la place du travail gratuit dans leur vie – aussi bien sur le plan privé que professionnel. De nombreux exemples ont surgi au cours de la discussion. Dans la sphère privée: les tâches domestiques; le militantisme; le soutien à la famille. Dans le cadre professionnel (principalement au sein du secteur social): les heures supplémentaires, aussi nombreuses qu'irré récupérables; la charge émotionnelle conséquente hors des heures de boulot; les nuits, comptées seulement de manière partielle par l'employeur; les lectures et recherches en lien avec notre métier; le fait de devoir être atteignables en tout temps, en tant que référent-e-s pour des jeunes par exemple, etc.

TRAVAIL GRATUIT ET SYNDICATS. En guise de conclusion, il est nécessaire que les luttes syndicales ne soient plus dissociées des

luttes féministes. Les syndicats doivent reconnaître le travail gratuit, majoritairement assumé par les femmes. Cette reconnaissance doit prendre en compte les différentes déclinaisons du travail gratuit, afin de lutter contre la précarisation. Dans cet objectif, les syndicats doivent agir de manière proactive pour défendre la reconnaissance du travail gratuit, en se battant pour un système de protection effective.

Ce sujet est mis en avant par les collectifs de la grève féministe, notamment dans le troisième point de leur manifeste: «Parce que nous voulons que le travail domestique, éducatif et de soins soit reconnu et partagé, de même que la charge mentale».

UNISSONS NOS LUTTES. Les grèves féministes ont démontré leur force de frappe et de mobilisation. Il est impératif que les syndicats s'en inspirent, tant dans leur fonctionnement qu'au niveau de leurs revendications. Objectif: faire converger les luttes. Les luttes féministes sont syndicales et les luttes syndicales sont féministes! ■

¹ Silvia Federici, Maud Simonet, Morgane Merteuil, Morgane Kuenhi: *Travail gratuit et grèves féministes*. Entremonde, 2020.

² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes>

³ Olivier Giraud, Barbara Lucas: *Le renouveau des régimes de genre en Allemagne et en Suisse: bonjour néo-maternisme?* Cahiers du genre, N° 46, 2009.

NEUCHÂTEL . La gauche, les syndicats et les mouvements féministes appellent à un grand rassemblement le mardi 25 janvier. Objectif: dénoncer la volonté de la droite de réduire la durée du congé maternité des employé-e-s de l'Etat.

Pas touche à mon congé maternité!

CLAUDE GRIMM
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION
NEUCHÂTEL

L'ensemble des partis de gauche, des syndicats et des mouvements féministes du canton de Neuchâtel condamnent avec fermeté les intentions scandaleuses de la droite de raccourcir la durée du congé maternité de la fonction publique. Ils appellent à un grand rassemblement, mardi 25 janvier dans la cour du Château, pour dire non à cette régression sociale inacceptable.

PETIT RAPPEL. Depuis plus de trente ans, les femmes de la fonction publique neuchâteloise bénéficient d'un congé maternité de 4 mois (17,4 semaines). Toutefois, cette durée peut être réduite (jusqu'à 24 jours!) si la mère est en congé maladie, vers la fin de sa grossesse, pour une raison liée à cette dernière. Pour supprimer cette inégalité de traitement entre les mères, les partis de gauche ont déposé un projet de loi demandant que le congé maternité débute le jour de l'accouchement. De son côté, le SSP a déposé une motion populaire intitulée «Pour un congé ma-

ternité non tronqué». Celle-ci sera également débattue lors de la session du Grand Conseil des 25 et 26 janvier.

LE PLR SORT DU BOIS. En commission législative, l'ensemble des groupes politiques ont reconnu le problème soulevé par le SSP et la gauche. Mais le parti libéral-radical (PLR) a profité de la situation pour proposer une «solution» très particulière. Le parti bourgeois a déposé un amendement demandant de réduire la durée du congé maternité à 16 semaines (3,7 mois) pour toutes les femmes soumises à la Loi sur le statut de la fonction publique – qui couvre le personnel de l'administration cantonale, des communes et de certaines entités parapubliques, les enseignant-e-s et le personnel administratif de l'Université de Neuchâtel. L'amendement PLR est soutenu par le Conseil d'Etat, à majorité de droite lui aussi.

PÉJORER LES CONDITIONS DE TOUTES. Plutôt que simplement corriger une injustice

touchant une partie des femmes enceintes, la droite a donc décidé de péjorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel féminin. Cette proposition n'est aucunement fondée sur des arguments financiers. En effet, les coûts d'un congé maternité débutant le jour de l'accouchement pour toutes les femmes seraient totalement insignifiants pour l'Etat. L'argument principal brandi par la droite est qu'il s'agirait de s'attaquer à une «inégalité» entre secteur public et privé, les conditions offertes par le premier étant, selon le PLR, plus favorables que le second. Or cette affirmation ne tient pas non plus la route.

MOINS BIEN QUE LIDL! En Suisse, malgré des congés maternité et parentaux nettement moins généreux que dans les pays voisins, la tendance est en effet à l'allongement de ces congés afin de permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. De nombreuses entreprises du secteur privé offrent déjà davantage que le minimum légal fédéral de 14 semaines (3,2 mois), payées à 80%. Par exemple, Migros, Lidl, Coop et Aldi offrent 18 semaines (4,1 mois) de congé maternité; Philip Morris, 22 semaines (5 mois); Credit Suisse, 26 semaines (6 mois); UBS, 30 semaines (7 mois). Et toutes ces sociétés indemnisent les jeunes mamans à 100%. L'argument de la droite selon lequel le secteur privé offre des conditions moins bonnes que la fonction publique est donc très majoritairement erroné. Sans oublier qu'une réduction de la durée du congé maternité de la fonction publique aurait des répercussions en cascade sur le secteur parapublic, qui se calque sur les pratiques de l'Etat – par exemple, sur la CCT Santé 21 et la CCT des établissements spécialisés du canton, qui accordent aussi 4 mois payés à 100%.

Enfin, soulignons que la volonté du PLR de réduire la durée du congé maternité s'inscrit radicalement en porte-à-faux avec la recommandation 191 adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT), qui encourage les Etats membres à rallonger la durée du congé de maternité «à 18 semaines au moins»!

TOUTES ET TOUS AU CHÂTEAU! Nous faisons face à une manœuvre de la droite visant à péjorer à la fois les conditions de travail de la fonction publique et les droits des femmes. Or, au vu de la majorité de droite au Grand Conseil, cette réduction du congé maternité a de fortes probabilités de passer la rampe. C'est absolument inacceptable!

Pour stopper cette attaque sans précédent contre le congé maternité et les droits des femmes, mobilisons-nous massivement le 25 janvier, de 12 h 30 à 13 h 30 (présence dès 12 h), dans la cour du Château de Neuchâtel! ■

Le trait de Vincent

ANS 21
SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM!



Agenda militant

NON À UN CONGÉ MATERNITÉ TRONQUÉ!

NEUCHÂTEL
Rassemblement
25 janvier, 12 h 30
Place du Château

FEMMES DE MÉNINGES

GENÈVE
Projection du documentaire de
Guillaume Estivie, suivi d'un débat
avec des nettoyeuses
Mardi 22 février, 19 h
Fonction: Cinéma
Maison des Arts du Grütli
16, rue du Général-Dufour

APRÈS LA VOTATION, LA REVALORISATION!

FRIBOURG
Rassemblement du personnel de santé
Jeudi 17 mars, 17 h
Place Python

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE

SSP-VPOD
Stefan Giger
Secrétaire général
Case postale 8279
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE

Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
Fax 021 340 00 09
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève



La montée de l'extrême droite, en France et au-delà, menace l'ensemble des classes populaires, alerte le sociologue Ugo Palheta¹. Selon lui, les syndicats peuvent jouer un rôle moteur dans la lutte contre le retour de l'idéologie fasciste.

« L'antifascisme est l'affaire de tous »

SERVICES PUBLICS
INTERVIEW
ERIC ROSET
MARTIN NODA
HANS LUCAS
PHOTO THEQUE
ROUGE . PHOTOS

Comment définir le fascisme ?

Ugo Palheta – Le fascisme est un certain type de projet politique. Il peut exister sous la forme d'une idéologie, être porté par des organisations et/ou s'incarner dans des régimes. Ce projet comporte de nombreuses variations, selon les contextes. Il y a pourtant un noyau du projet fasciste. Celui-ci réside dans l'idéal d'une régénération de la « nation » (et/ou de la « civilisation » et/ou de la « race »), par des formes plus ou moins brutales de purification. Pour renaître de ses cendres, pour faire face à sa « décadence », la nation devrait être épurée des éléments et/ou des groupes qui l'empêcheraient d'être « elle-même » (c'est-à-dire fidèle à une identité fantasmée), qui l'empêcheraient de retrouver sa prétendue gloire passée ou de maintenir sa puissance, mais aussi qui l'empêcheraient d'être unie – une unité imaginaire, car on sait à quel point les sociétés capitalistes sont divisées par les inégalités de classe, de genre mais aussi ethno-raciales.

Selon vous, le fascisme est à nouveau une « possibilité » en France. Est-ce la conséquence de 40 années de néolibéralisme ?
Oui, mais la crise sociale ne suffit pas à expliquer la montée des extrêmes droites fascistes ou fascisantes. Elle n'est qu'un terrain sur lequel peuvent prospérer les idéologies nationalistes, xénophobes et racistes. Si l'extrême droite progresse, c'est que la crise sociale se conjugue à une dérive des classes dominantes, qui les amène à reprendre et légitimer des idées d'extrême droite. Cette dérive des classes dominantes se combine avec une crise de l'alternative de gauche – qui est à la fois la conséquence des trahisons du centre-gauche et de l'incapacité de la gauche radicale à prendre le relais des partis sociaux-démocrates et communistes, en déclin aujourd'hui.

Les discours racistes se multiplient dans les débats politiques et les médias...
Dans de vieilles puissances impérialistes comme la France, le racisme structure

bien des aspects de l'existence quotidienne, des institutions, de l'espace mais aussi des mentalités. Il constitue ainsi, pour des politicien-ne-s et des idéologues se situant bien au-delà de l'extrême droite, une arme immédiatement disponible qui peut apparaître rentable : mener des campagnes contre l'immigration et les exilé-e-s, contre l'islam et les musulman-e-s, contre les Roms peut rapporter des voix, sans rien avoir à promettre en termes de dépenses publiques. Il faut ajouter à cela qu'une partie des élites politiques et médiatiques françaises a consacré beaucoup d'énergie, ces 20 dernières années, à disqualifier et réprimer les luttes antiracistes et celles qui sont menées depuis les quartiers populaires.

Quels sont les signaux avant-coureurs d'un processus de « fascisation » en France ?
Il y a d'abord la banalisation de la parole raciste et réactionnaire dans les grands

médias (notamment privés). Les lois liberticides imposées récemment, dites « sécurité globale » et « séparatisme », constituent aussi un bon exemple. La loi « séparatisme » fabrique un « ennemi intérieur », à la fois partout et insaisissable, au nom duquel il faudrait des mesures d'exception donnant toujours plus de pouvoir à la police. On devrait ajouter d'autres signaux : la répression ahurissante du mouvement des Gilets jaunes, avec des dizaines de mutilé-e-s, plus d'un millier de personnes condamnées à des peines de prison ferme, plus de 12 000 personnes ayant fait de la garde-à-vue ; des manifestations violemment réprimées et empêchées, etc. Enfin, il faut ajouter ce qui se joue au sein des appareils répressifs : on a vu des policiers-ères manifester illégalement de nuit, avec leurs véhicules et armes de service ; des policiers-ères se rassembler devant l'Assemblée nationale pour faire pression sur les parlementaires ; des policiers-ères se rassembler devant Radio France pour intimider les journalistes ; des policiers-ères se rassembler devant le siège du principal parti de gauche d'opposition, La France insoumise. De même, des militaires ont largement signé des tribunes prétendant que, face au « délitement de la France » et aux « hordes de banlieue », il fallait que l'armée intervienne.

Dans ce contexte, que représente Eric Zemmour ?

Zemmour incarne plusieurs choses à la fois : la destruction du « débat public » par des médias privés inféodés à la logique du profit (donc attirés par le « buzz » que suscitent les provocations racistes et sexistes de Zemmour), et dominés par des idéologues réactionnaires et néolibéraux ; une extrémisation de la droite bourgeoise traditionnelle (dont Zemmour est issu), notamment sous l'effet du sarkozysme ; une réaction face à la montée des mou-

vements féministe et antiraciste, et une volonté de les faire taire ; la montée d'une islamophobie obsessionnelle, omniprésente et conspirative (on prétend lutter contre un « complot musulman » visant à détruire la France, l'Europe, l'Occident). Zemmour est également l'arme du milliardaire Vincent Bolloré, qui bâtit un empire médiatique et veut jouer un rôle politique, dans un sens ultra-réactionnaire. Dans un contexte où le Front national (FN), devenu Rassemblement national (RN), a été fragilisé par sa défaite aux régionales, Zemmour a compris qu'une certaine radicalisation verbale pouvait être payante – d'autant plus que Marine Le Pen, dans sa tentative de séduire des pans de la droite, avait mis en sourdine les aspects les plus autoritaires, xénophobes et racistes de son discours traditionnel.

Quel est son programme ?

L'idée est simple. D'un côté, Zemmour reprend l'essentiel des propositions économiques et sociales de la droite, dans le sens de toujours plus de régressions sociales. De ce point de vue, il est un candidat de plus pour les riches, les capitalistes. D'un autre côté, Zemmour reprend les propositions du FN devenu RN, parfois en les radicalisant : l'« immigration zéro », le rétablissement de la « double peine » visant les immigré-e-s, les allocations sociales réservées aux Français, l'interdiction du port du *hijab* hors du domicile, etc. Mais il y a aussi chez Zemmour une violence idéologique qui laisse présager le pire : les étrangers-ères, les musulman-e-s, les minorités ethno-raciales et religieuses mais aussi celles et ceux qui défendent leurs droits (la gauche sociale et politique dans son ensemble), sont décrits comme un « parti » organisé pour détruire la France. On imagine vers quoi pourrait conduire ce type de discours, au-delà des propositions exprimées lors de la campagne.

Il y a quelques années, Zemmour a d'ailleurs pu dire à propos des musulman-e-s que des formes de déportation pouvaient être envisagées.

Certains auteurs ont décrit le fascisme comme le choix d'une bourgeoisie apeurée face à une classe ouvrière menaçante. Or la gauche et les syndicats semblent sur la défensive... La percée de l'extrême droite ne représenterait-elle pas plutôt une occasion de renforcer le libéralisme autoritaire pratiqué par Emmanuel Macron ?

Il est clair que la majorité de la bourgeoisie française soutient Macron et/ou le parti de droite Les Républicains. Mais les capitalistes ne sont pas une classe parfaitement homogène politiquement. Et ils ne mettent jamais tous leurs œufs dans le même panier. De son côté, le milliardaire Vincent Bolloré soutient à fond Zemmour – certainement pas parce qu'il voudrait secrètement favoriser Macron. Ce soutien répond apparemment à ses propres options politiques ultra-réactionnaires, mais aussi à l'intérêt qu'il pourrait trouver à une politique violemment anti-gauche et anti-syndicats, à une politique raciste permettant de diviser les classes populaires – mais aussi à une politique visant à rétablir l'impérialisme français là où il est menacé par des concurrents : en Afrique, où le groupe Bolloré est très présent. Plus largement, le fascisme ne parvient pas au pouvoir au moment où la classe ouvrière est la plus menaçante. Mais plutôt dans une séquence où la classe ouvrière a été menaçante mais a échoué et se trouve démolisée, divisée, etc. On a aussi vu avec Trump et Bolsonaro à quel point les néofascistes n'ont aucun mal à inventer un « danger socialiste » ou des « complots marxistes » pour s'ériger en sauveurs de la nation. Le dernier recours de la bourgeoisie face à une classe ouvrière qui se sou-

lève, c'est plutôt le coup d'Etat militaire. Le fascisme, de son côté, répond à une double faiblesse politique : faiblesse de la classe ouvrière, mais aussi faiblesse de la bourgeoisie – qui amène celle-ci à livrer le pouvoir politique aux fascistes pour se concentrer sur ses affaires. Aujourd'hui, la majorité de la bourgeoisie, en France comme ailleurs, est hostile à ce type de « solution ». Mais nous ne sommes

Les luttes syndicales sont aussi le moyen de montrer qu'on peut gagner ensemble, sans opposer nationaux et immigrés

pas au bout de la crise sociale, politique et environnementale. Dans une période marquée par autant de contradictions, il est probable que des franges croissantes des classes dominantes soient séduites par de nouvelles options promettant de sauver leur système.

Y a-t-il des résistances à la montée de l'extrême droite ?

On dit souvent que l'antifascisme est l'ennemi de toutes et tous, avec raison. Le fascisme est l'ennemi de toutes et tous les exploités et opprimés, mais aussi un allié crucial pour celles et celles qui ne veulent pas affronter le basculement climatique. Heureusement, des résistances importantes lui font face : des collectifs antifascistes luttent pied à pied contre les groupuscules violents d'extrême droite ; les combats antiracistes (notamment contre les violences policières et l'islamophobie) ont connu des succès ces dernières années ; les luttes féministes se développent à l'échelle mondiale ; les Gilets jaunes ont

réclamé à la fois la justice sociale et plus de démocratie ; et les luttes syndicales continuent pour défendre les salaires et les conditions de travail – mais aussi pour la régularisation des travailleurs-euses sans-papiers, comme l'a fait le syndicat CGT en France récemment (avec succès!). Tous ces terrains de lutte sont importants. Mais le terrain de l'alternative politique est aussi crucial – et là, la gauche est très affaiblie.

Ce qui semble certain, c'est que nous avons besoin d'une démarche articulant unité et radicalité – c'est-à-dire unité sur un projet de rupture avec 40 ans de politiques néolibérales, autoritaires et racistes.

Quel rôle les syndicats peuvent-ils jouer dans ce combat ?

Un rôle majeur. Même affaiblis, les syndicats sont les principales organisations implantées dans les classes populaires. Leur capacité de mobilisation reste importante – même dans un pays comme la France, où le taux de syndicalisation est très faible. Les luttes syndicales sont aussi le moyen de contester en actes la rhétorique xénophobe et raciste de l'extrême droite ; de montrer qu'on peut gagner ensemble, sur nos conditions de travail et de vie, sans opposer nationaux et immigré-e-s, les « nôtres » contre les « autres » comme dit l'extrême droite. Et de prouver ainsi que la grande majorité de la population a des intérêts convergents contre les classes dominantes, qui partout exploitent et oppriment. ■

¹ Ugo Palheta a écrit deux livres sur la question : *La possibilité du fascisme* (La Découverte, 2018) et *Face à la menace fasciste* (Textuel, 2021).

VOTATION POPULAIRE DU 13 FÉVRIER 2022

OUI AU PAQUET MÉDIAS!

Les conditions de travail des journalistes se dégradent depuis des années et la diversité des médias s'appauvrit. Facebook et Google en profitent financièrement, tout comme les grands groupes de presse comme Tamedia ou Ringier. L'heure est à un changement de cap. Il commence par un oui au paquet médias le 13 février.

Pourquoi les médias recevraient-ils des fonds publics? Nos médias sont un pilier du processus de formation de l'opinion publique, sans lequel il n'y aurait jamais de débat démocratique approfondi. Ensuite, les médias sont un élément indispensable du service public. Or ce dernier ne peut être financé par le marché. Si les CFF devaient financer aujourd'hui leur réseau public par le seul prix des billets, plus personne ne prendrait le train.

L'offre médiatique de base bénéficie depuis longtemps d'un soutien public, par exemple sous la forme de tarifs préférentiels d'acheminement des journaux à faible tirage. Or ce modèle minimal de service public n'est plus compatible avec les nouvelles réalités de la branche: à l'heure de l'effondrement de la manne publicitaire, les problèmes des médias suisses sont énormes. Les journaux, les magazines, les chaînes radio ou TV à petit budget, informant au niveau local, n'arrivent plus guère à se maintenir à flot. Le mouvement de concentration s'accroît, et avec lui le pouvoir des grands groupes.

Une autre évolution est observable: une part croissante des contributions médiatiques sont publiées en ligne. Or le pouvoir des géants d'Internet est incomparablement plus grand que celui des grands éditeurs. Avec leurs recettes publicitaires déjà supérieures à deux milliards de francs, Facebook, Google et consorts privent le journalisme d'information d'une précieuse manne financière. Si le monde politique reste les bras croisés, cette évolution va encore s'accroître. C'est là que réside l'intérêt du paquet médias: il donnera un peu d'oxygène à la branche des médias et à ses plus de 11 000 journalistes, et permettra d'adapter l'offre existante. Avec une brochette de mesures, limitées à sept années – allant de réductions pour la distribution des médias au soutien des petits médias en ligne, en passant par l'appui à la formation. D'importantes mesures structurelles en font aussi partie, à l'instar de l'obligation de négocier des CCT dans la distribution matinale.

Un oui au paquet médias s'impose: ce train de mesures permettra d'encourager le journalisme d'information sur l'ensemble du territoire suisse. Grâce au modèle dégressif de subventions, les petits médias – à commencer par les nouveaux sites d'information, les journaux locaux des régions périphériques ou encore des revues thématiques s'adressant à la population migrante – recevront une large part des aides prévues. Cette solution renforcera l'accès de toutes les parties du pays et de tous les groupes de la population à une information de qualité et financièrement abordable.

En cas d'échec, Facebook et Google accapareront une part croissante des recettes publicitaires, les médias locaux ou régionaux continueront à mourir et les rares médias restants se rempliront davantage de publiereportages et de fenêtres payantes. Or c'est précisément cette évolution qui limite toujours plus l'indépendance et la diversité des médias. Pour inverser la tendance, il faut voter oui au paquet médias! ■

RETO WYSS . UNION SYNDICALE SUISSE

Votations fédérales du 13 février 2022

Recommandations du SSP

- | | | |
|---|--|------------|
| > | Initiative populaire «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine» | NON |
| > | Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» | OUI |
| > | Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre | NON |
| > | Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias | OUI |



GROUPE RETRAITÉ-E-S . LAUSANNE ET VAUD

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 3 FÉVRIER EST REPORTÉE!

Suite à la nouvelle situation pandémique: l'assemblée générale des retraité-e-s de Lausanne et Vaud prévue le 3 février à la Maison du Peuple (Salle Rosa Luxembourg) à Lausanne de 9 h à 12 h est annulée et reportée à une date ultérieure.

Votre Président et le comité vous remercient de prendre note de ce changement. Nous nous réjouissons de vous revoir ultérieurement. Dans l'attente, prenez bien soin de vous!

POUR LE COMITÉ ET LE PRÉSIDENT . YVAN ROSSET



FRIBOURG CADEAU DE DÉPART À LA FEDE?

UNE CONTRIBUTION INCONSTITUTIONNELLE, MAIS MAJORÉE...

Le Conseil d'Etat fribourgeois a décidé de ne pas indexer les salaires en 2022. En revanche, il va revaloriser la contribution de soutien versée à la Fédération des employé-e-s de l'Etat (FEDE). Dès le 1^{er} janvier 2022, son montant passera de 2 francs à 2 francs 50 par mois, soit une augmentation de 25%. Cette manne devrait représenter un financement supplémentaire de quelque 70 000 francs par an. Cette décision est... étonnante: le 13 octobre 2017, le Conseil d'Etat considérait que le principe de cette contribution était inconstitutionnel. Ce point de vue, réitéré lors des débats au Grand Conseil sur la révision de la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers), en juin 2021, se fonde sur un avis sollicité à Gabriel Aubert, professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Genève et ancien juge suppléant au Tribunal fédéral. Pour M. Aubert, le versement de la contribution à la seule FEDE constitue une «discrimination incompatible avec la liberté syndicale». M. Aubert estime qu'«en privant le SSP de la contribution de soutien, l'Etat de Fribourg favorise la FEDE, à une fin reconnue comme non admissible par le Tribunal fédéral, soit l'émergence ou la consolidation d'une organisation plus forte que l'autre, tendant à un monopole». Les député-e-s du Grand Conseil ont choisi de maintenir le versement de la

contribution, en invoquant les arguments suivants: éviter la multiplication des interlocuteurs, et permettre un dialogue dans un esprit constructif. Or, ces deux arguments vont à l'encontre des jugements du Tribunal fédéral en la matière.

La contribution de soutien constitue la quasi-totalité des recettes de la FEDE (en 2019, sur un budget de 332 222 francs, elle représentait 290 112 francs). Cela va à l'encontre de la LPers, selon laquelle la contribution sert à financer «une partie des frais administratifs». Cela contredit aussi la doctrine juridique, selon laquelle «une organisation ne peut être reconnue comme syndicat que si elle dispose d'une autonomie financière qui la rende indépendante de l'employeur».

L'augmentation de la contribution à la FEDE ressemble à un cadeau de départ du ministre des Finances, Georges Godel, à la FEDE. Celle-ci a en effet appuyé les diminutions de salaires en 2013 ou contribué à faire passer la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF).

Le SSP poursuit ses démarches visant à corriger le mode de répartition de la contribution. Objectif: déposer un recours «concret» auprès du Tribunal fédéral. ■

SSP . RÉGION FRIBOURG

FRIBOURG ACCORD SUR LE TEMPS D'HABILLAGE

UN PROGRÈS SIGNIFICATIF POUR LE PERSONNEL HOSPITALIER!

Il s'agit d'une victoire importante pour les employé-e-s de l'Hôpital fribourgeois (HFR), fruit d'une mobilisation exemplaire et constante. Depuis le 1^{er} janvier de cette année, le temps d'habillage du personnel est comptabilisé comme temps de travail.

Chaque jour travaillé donnera droit à un crédit de 10 minutes pour le personnel qui doit s'habiller sur son lieu de travail. Ce crédit sera ajouté au solde horaire journalier. Pour les employé-e-s effectuant des horaires coupés avec au moins 3 heures de pause, le crédit sera de 20 minutes par jour travaillé.

Le personnel de l'HFR concerné bénéficiera de l'effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021. Les soldes d'heures seront corrigés à la fin de ce mois de janvier, pour intégrer 10 minutes par jour travaillé au cours de l'année 2021.

En contrepartie, le SSP retire la centaine de recours déposés au Tribunal cantonal, qui demandent l'octroi de l'effet rétroactif durant une période de 5 ans (durée durant laquelle un-e salarié-e peut faire valoir des prétentions salariales non octroyées).

Cet accord entre le SSP et la direction de l'établissement hospitalier permettra aux salarié-e-s concerné-e-s de bénéficier d'un temps de repos supplémentaire significatif au cours de l'année. Pour un-e salarié-e effectuant des horaires de 8,4 heures, cela représente, concrètement, 4,5 jours

de temps de repos supplémentaire par année, l'équivalent – ou presque – d'une semaine de congé. Pour un-e salarié-e effectuant uniquement des horaires de 12 heures, cela représente environ 3,2 jours de temps de repos additionnel par an.

Ce progrès doit faire tache d'huile. Le SSP va se mobiliser pour que le temps d'habillage soit reconnu dans les établissements médico-sociaux (EMS). Cet accord devrait également s'appliquer dans de nombreuses entreprises privées où les salarié-e-s doivent se changer, par exemple l'entreprise agroalimentaire Mircarna SA, où des démarches sont d'ailleurs en cours devant le Tribunal des prud'hommes.

La mobilisation du SSP pour une meilleure reconnaissance des conditions de travail et de salaire du personnel hospitalier se poursuit, notamment autour de la revalorisation des professions soignantes: infirmiers-ères, infirmiers-ères expert-e-s, sages-femmes, technicien-ne-s en radiologie médicale, assistant-e-s en soins et en santé communautaires (ASSC), assistant-e-s socio-éducatif-ves (ASE). Nous demandons aussi l'octroi de moyens financiers plus importants à l'HFR de la part de l'Etat. ■

GAËTAN ZURKINDEN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

FRIBOURG CONSÉQUENCE D'UN ÉTRANGLEMENT FINANCIER

60 POSTES SUPPRIMÉS À L'HÔPITAL FRIBOURGEOIS!

Étrangement financier. C'est le mot qui vient à l'esprit lorsqu'on prend connaissance du budget 2022 de l'Hôpital fribourgeois (HFR). Ce dernier présente un déficit «minimal» de 15 millions de francs, qui pourrait fortement augmenter, jusqu'à plus de 80 millions de francs, en cas de poursuite prolongée de la pandémie de Covid-19.

En dernière analyse, ce déficit est dû à un manque de financement de la part de l'Etat de Fribourg. On constate que les prestations d'intérêt général (PIG), en 2022, sont inférieures aux montants octroyés durant les années 2012 à 2014. Pourtant, les besoins en matière de prise en charge hospitalière n'ont fait qu'augmenter! Il faut également rappeler que, sur vingt-deux cantons, Fribourg figure à la dix-septième place pour ce qui est du montant des PIG octroyées par habitant-e-s, selon une statistique réalisée par le SSP à partir des chiffres fournis par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Avec une telle politique d'austérité, il n'est pas étonnant que les finances de l'HFR présentent un déficit structurel aussi important. Ce dernier est accentué par les suppressions de prestations sur les sites périphériques, qui poussent les patient-e-s à se faire soigner hors canton, ou dans des cliniques privées. Le Conseil d'Etat veut-il la fin de l'HFR comme hôpital public?

Le personnel de l'HFR fournit un travail admirable, dans un contexte de pandé-

mie extrêmement difficile. Dans de nombreux services, au front, les employé-e-s travaillent à flux tendu, au bord de l'épuisement parfois.

En novembre dernier, le SSP avait alerté sur un projet de suppression de 100 postes de travail, au sein de l'HFR, comme mesure d'économies dans le cadre du budget 2022. Au final, ce sont 60 équivalents plein temps (EPT) qui seront supprimés. Cela reste un chiffre considérable (environ 2% des effectifs). Et cela représente une décision totalement à contrecourant: supprimer des postes de travail alors que le personnel est confronté à une urgence sanitaire sans précédent est la pire chose à faire.

Le SSP s'oppose à cette mesure. Dans le contexte actuel, il faudrait augmenter les effectifs dans de nombreux services – de soins, mais également dans le secteur du nettoyage, où le personnel a été réduit de manière drastique.

Dans ce contexte, et face à une politique d'austérité extrêmement rude, le SSP appelle l'ensemble des partis et organisations défendant le service public à former un front de défense de l'hôpital public. Il est temps de présenter une alternative à la politique de démantèlement à laquelle est confronté l'HFR. ■

GAËTAN ZURKINDEN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

GENÈVE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA BANALISATION DES SYMBOLES NAZIS

APPEL POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

Suite aux manifestations dénonçant la banalisation des idées racistes et négationnistes représentées par Eric Zemmour, venu à Genève donner une conférence le 23 novembre dernier, la boîte aux lettres de Paolo Gilardi, qui a représenté la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) dans l'organisation des manifestations, a été marquée d'une croix gammée.

C'est un acte ignoble contre lequel une plainte pénale a été déposée. Ignoble, cet acte l'est à plusieurs titres.

Banalisation de signes et d'identifiants, en l'occurrence la croix gammée (*svastika*), au nom desquels l'Europe a été mise à feu et à sang par les nazis et leurs alliés fascistes, des millions de personnes ont été arrêtées, déportées, affamées, torturées, réduites en cendres dans les camps d'extermination. Intimidation à l'encontre de tout mouvement et de toute personne qui exprime librement ses opinions antifascistes, antiracistes, contre toute discrimination et pour la justice sociale.

Attaque directe à une personne, Paolo Gilardi, essayant de se servir contre elle de l'arme la plus classique et brutale de tous les courants et de tous les régimes anti-démocratiques, la peur.

L'idéologie de la haine et de la mort que la *svastika* représente n'a rien d'anodin. Empêcher aujourd'hui l'expression de cette idéologie mortifère est une mesure

indispensable pour qu'elle ne s'affirme pas davantage demain, pour que le nouveau fascisme ne se réarme pas.

Ainsi, nous soussigné-e-s:

■ Exprimons publiquement notre indignation face aux mesures d'intimidation que ces faits représentent et notre détermination à défendre les libertés démocratiques.

■ Dénonçons toute forme de banalisation de fascisme, du nazisme et de leurs symboles.

■ Réaffirmons, avec Sandro Pertini, jadis président de la République italienne, que «le fascisme n'est pas une opinion, mais un crime» qui n'a pas droit de cité parmi nous.

■ Invitons le Procureur général à tout mettre en œuvre pour retrouver les auteurs de l'intimidation contre Paolo Gilardi¹. ■

COMMUNAUTÉ GENEVOISE D'ACTION
SYNDICALE
SIT
SSP . RÉGION GENEVE
UNIA GENEVE

¹ Outre les syndicats mentionnés, l'appel a été signé par de nombreuses personnalités syndicales et politiques, des partis politiques genevois ainsi que plus de 36 signatures individuelles. On peut trouver la liste complète ici: <https://geneve.ssp-vpod.ch>

Le 13 février, nous voterons sur la suppression du droit de timbre d'émission. Sébastien Guex, historien et spécialiste en finances publiques, décrypte les enjeux de ce rabais fiscal.

« Un cadeau pour les capitalistes »

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
KEYSTONE . PHOTO

Le Conseil fédéral veut supprimer une partie des droits de timbre. Qui paie cet impôt? Sébastien Guex – De manière générale, les droits de timbre sont des impôts sur les transactions financières qui touchent principalement ou uniquement les milieux capitalistes – les propriétaires de titres ou les banques qui effectuent ces transactions financières pour eux. Ils figurent parmi les rares impôts qu'il est difficile pour les détenteurs de capitaux de transférer sur les épaules des salarié-e-s. Cela explique l'empressement des milieux d'affaires à les voir disparaître.

Le Conseil fédéral affirme que cette suppression favoriserait les PME...

En Suisse, à chaque fois que la droite prévoit un projet favorisant les riches et les grandes entreprises, elle le présente comme un cadeau aux PME. Il s'agit d'une escroquerie intellectuelle. Comme le souligne le Conseil fédéral lui-même, la moitié du montant total des recettes perçues par la Confédération sur le droit de timbre d'émission du capital propre provient d'une trentaine d'entreprises. Les petites sociétés ne sont pas concernées, car elles ont quasiment toujours un capital inférieur à 1 million de francs – le plafond en-dessous duquel ce droit d'émission n'est pas perçu. Par ailleurs, les nouvelles ou les jeunes entreprises bénéficient déjà d'une série impressionnante d'avantages fiscaux.

Le Conseil fédéral prévoit des baisses de recettes autour de 250 millions de francs par an. Que penser de ce chiffre?

Ce type d'estimations, réalisé à grand renfort d'hypothèses plus ou moins hasardeuses, doit être pris avec des pincettes. Le montant évoqué est probablement sous-évalué.

Surtout, il faut comprendre que la suppression du droit de timbre d'émission est un premier pas vers le véritable objectif de la droite et du Conseil fédéral: l'abolition de l'ensemble des droits de timbre. Or cette mesure entraînerait des baisses de recettes de 2 milliards de francs par an, selon le Conseil fédéral lui-même!

Les partisans de cette mesure affirment qu'elle est indispensable pour préserver la «compétitivité fiscale» de la Suisse, au moment où l'OCDE a décidé de fixer à 15% le taux d'imposition des plus grandes entreprises...

La volonté de supprimer les droits de timbre est bien antérieure à la décision de l'OCDE de fixer un taux plancher de 15% – une mesure qui obligera en effet une majorité des cantons suisses à augmenter, très légèrement, le taux d'imposition prélevé sur les bénéfices des grandes sociétés.

Selon le contexte, des motifs très variés ont été invoqués pour justifier cette suppression. En 2008, l'ancien conseiller fédéral (PLR) Hans-Rudolf Merz la présentait comme une solution pour sauver la compétitivité de la place financière suisse face aux pressions de l'Union européenne sur le secret bancaire. Quinze ans auparavant, le patronat invoquait la crise économique des années 1991-1996 pour justifier la même mesure. Il y a quelques années, la droite hésitait à l'intégrer à la troisième révision de l'imposition des entreprises (RIE III), censée répondre à la suppression des statuts fiscaux spéciaux – avant d'y renoncer, par peur de trop «charger le bateau». Aujourd'hui, c'est le projet de l'OCDE de taxer les grandes entreprises à 15% qui est brandi comme prétexte...



Quel est alors le véritable enjeu de la suppression du droit de timbre?

Cette mesure s'inscrit dans un plan plus vaste visant à accroître encore la compétitivité du paradis fiscal suisse

En 2019, l'acceptation de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) a permis de créer de nouvelles niches fiscales pour les grandes entreprises et de baisser les impôts cantonaux sur leurs bénéfices. Aujourd'hui, la droite veut imposer une nouvelle série de cadeaux fiscaux profitant aux actionnaires et aux milieux financiers. En juin, le Parlement a supprimé le droit de timbre d'émission sur le capital propre; en décembre, il a démantelé l'impôt anticipé – une autre taxe qui concerne essentiellement les riches et les banques, et dont la suppression facilitera la fraude fiscale. Demain, c'est l'ensemble des droits de timbre qui seront visés.

Ces mesures représentent un nouveau chapitre de la politique fiscale menée depuis des décennies par la droite et les milieux patronaux. Celle-ci vise un double objectif: d'une part, maintenir une imposition la plus basse possible pour les riches et les grandes entreprises; de l'autre, vider les caisses publiques en diminuant les recettes – ce qui permet de mettre sous pression les dépenses destinées aux assurances sociales, au service public, etc.

Cette politique des «caisses vides» est anti-sociale car elle empêche les collectivités publiques de faire face à des besoins sociaux en augmentation (en matière de santé publique, de lutte contre la pauvreté, d'éducation, de transition écologique, etc.). Elle est utilisée par la droite pour justifier des coupes ou restreindre au maximum les prestations destinées à la majorité de la population.

Il faut donc la combattre. En commençant par refuser la suppression du droit de timbre d'émission sur le capital propre. ■

Repérages

UN IMPÔT HONNI PAR LES MILIEUX D'AFFAIRES

En quoi consistent les droits de timbre ?

Sébastien Guex – Ces impôts sur les transactions financières se déclinent sous trois formes: le droit de timbre sur l'émission (de capital propre ou d'obligations); le droit de timbre de négociation, qui porte sur l'achat ou la vente de titres en bourse; et le droit de timbre sur les primes d'assurance.

Lorsqu'une ou des personnes réunissent du capital pour créer une entreprise ou augmentent le capital d'une société, elles le font le plus souvent à travers des actions, fréquemment émises par l'entremise de banques. Les détenteurs de ces actions doivent alors payer un impôt unique sur le capital levé. C'est le droit de timbre d'émission, sur lequel nous voterons le 13 février prochain.

Quelle est l'origine des droits de timbre ?

Ils ont été mis sur pied vers la fin de la Première Guerre mondiale. À cette époque, le mouvement ouvrier est en pleine ascension – 1918 sera l'année de la grève générale. Les syndicats et le Parti socialiste exigent alors, entre autres, l'introduction d'une fiscalité touchant les plus riches et les entreprises qui accumulent d'immenses profits grâce à la guerre.

Le Conseil fédéral introduit alors les droits de timbre, conçus comme une concession minimale à la gauche. Mais les milieux d'affaires n'acceptent ces impôts qu'à reculons. Depuis lors, leur objectif est de les supprimer.

Le droit de timbre d'émission a été allégé dans les années 1990 ...

Jusqu'en décembre 1995, le taux de cet impôt se situait à 3%, et il portait sur l'entière du capital émis. Au début des années 1990, profitant de la crise économique, le patronat obtient une baisse du taux d'imposition, de 3% à 2%, ainsi que la fixation d'un plancher à partir duquel cet impôt peut être prélevé, situé à 250 000 francs.

En 1997, les milieux bourgeois imposent une nouvelle baisse de taux, à 1%. En 2003, ils obtiennent l'augmentation du montant plancher à 1 million. Ces conditions sont encore en vigueur aujourd'hui. ■

Carte blanche à OXFAM

LES INÉGALITÉS TUENT

En juillet 2021, Jeff Bezos, l'homme le plus riche du monde, a fait un tour dans l'espace avec quelques ami-e-s à bord de sa luxueuse fusée, alors que des millions de personnes mouraient inutilement sous ses pieds parce qu'elles n'avaient pas accès aux vaccins ou de quoi se nourrir.

Depuis le début de la pandémie, le monde compte un nouveau milliardaire toutes les 26 heures. La fortune des dix hommes les plus riches au monde a doublé, tandis que plus de 160 millions de personnes auraient basculé dans la pauvreté. Parallèlement, quelque 17 millions de personnes sont mortes de Covid-19¹, un bilan humain sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. 99% de l'humanité a des revenus moins importants que prévu à cause de la pandémie.

Les inégalités ont rendu cette pandémie de coronavirus plus mortelle, plus longue et encore plus dommageable pour les moyens de subsistance. Au final, les inégalités de revenu sont plus déterminantes que l'âge comme facteur de risque face au coronavirus. Dans certains pays, les personnes les plus pauvres sont presque quatre fois plus susceptibles de mourir de Covid-19 que les plus riches. En Angleterre, pendant la deuxième vague, les personnes d'origine bangladaise étaient cinq fois plus susceptibles de mourir de la pandémie que la population britannique blanche. Et les personnes qui vivent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire sont environ deux fois plus susceptibles de mourir d'une infection au virus que celles vivant dans les pays riches.

Des millions de personnes seraient encore en vie aujourd'hui si elles avaient été vaccinées. Pendant ce temps, les grandes sociétés pharmaceutiques s'accrochent à leur monopole sur ces technologies. Cet apartheid vaccinal sème la mort et aggrave les inégalités dans le monde entier.

L'augmentation des inégalités économiques, de race et de genre, ainsi que les inégalités entre pays, fragmentent notre monde. Ceci n'est pas le fruit du hasard, mais de décisions politiques délibérées: une «violence économique» s'opère lorsque les choix de politiques structurelles sont faits pour les personnes les plus riches et les plus puissantes.

Ces choix nous affectent toutes et tous, en particulier les personnes les plus pauvres, les femmes, les filles et les groupes racisés. Comme le montre notre dernier rapport, réalisé sur la base d'estimations prudentes, les inégalités contribuent chaque jour à la mort d'au moins 21 300 personnes². Cela représente une personne toutes les quatre secondes. Mais nous pouvons repenser nos économies de façon radicale afin de faire de l'égalité notre priorité.

Nous pouvons nous attaquer à la concentration extrême des richesses grâce à une fiscalité progressive; investir dans des mesures publiques luttant contre les inégalités et repenser la distribution du pouvoir dans l'économie et la société.

Si nous agissons avec courage et que nous écoutons les mouvements appelant au changement, nous pourrions construire une économie dans laquelle personne ne vit dans la pauvreté alors même qu'une autre personne peut amasser des milliards; une économie dans laquelle les inégalités ne tueront plus. ■

¹ *The Economist* (2021, mis à jour quotidiennement): *The pandemic's true death toll*. Dernière visite le 1^{er} décembre 2021. <https://www.economist.com/graphic-detail/coronavirus-excess-deaths-estimates>

² <https://www.oxfam.org/fr/publications/les-inegalites-tuent>

Les syndicats lancent le référendum contre la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations.

Un nouveau hold-up fiscal!

NATASCHA WEY . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

En tant que syndicats, nous sommes de plus en plus scandalisés par la mentalité de libre-service affichée par la majorité bourgeoise du Parlement. Celle-ci ne trouve rien de mieux à faire que de multiplier les allègements fiscaux au profit des entreprises et des hauts revenus, alors que nous sortons d'une crise sans précédent.

DISPARITÉS EN HAUSSE. Depuis des années, nous assistons à une redistribution des richesses des salarié-e-s vers les personnes nanties et les actionnaires, par le biais de baisses ou de suppressions d'impôts accordées à la place financière et aux grandes entreprises.

Les travailleuses et travailleurs subissent en revanche une pression de plus en plus forte. Les primes des caisses maladie et les loyers prennent l'ascenseur, alourdissant le budget des ménages. Entre 2016 et 2022, les salaires réels n'ont augmenté que de 0,2% par année. De nombreuses personnes n'arrivent plus à couvrir leurs besoins vitaux à la retraite. Et durant la pandémie de Covid-19, la perte de pouvoir d'achat la plus forte a touché les travailleuses et travailleurs à bas et moyen revenu. Or ce sont précisément ces personnes qui ont travaillé en première ligne pendant la crise sanitaire – dans la vente, les transports publics ou le secteur de santé.

PLUS D'ÉVASION FISCALE. Au lieu de s'attaquer à ces problèmes, la majorité bourgeoise du Parlement continue d'accroître les inégalités. Elle prévoit d'exonérer dorénavant les riches du paiement de l'impôt anticipé sur les revenus d'obligations. Cette mesure ouvrirait grand les portes à l'évasion fiscale. Celles et ceux qui disposent d'un petit pécule sur un compte épargne continueraient au contraire à être soumis à l'impôt anticipé.

Pour payer cette réforme scandaleuse, les salarié-e-s devront passer plusieurs fois à la caisse. Premièrement, ils et elles devront continuer à payer l'impôt anticipé sur l'argent placé sur leur compte épargne. Deuxièmement, les pertes de recettes liées à la réforme vont priver les pouvoirs publics de moyens financiers pour assurer des tâches importantes. En tablant de manière optimiste sur des pertes de l'ordre de 172 millions de francs par an, le conseiller fédéral Ueli Maurer

minimise le problème. Le manque-à-gagner s'élèvera probablement entre 400 et 600 millions de francs annuels, voire plus. Et il est très difficile d'estimer le montant des dommages supplémentaires qui résulteront des nouvelles possibilités d'évasion fiscale offertes aux riches.

SERVICE PUBLIC MENACÉ. La suppression de l'impôt anticipé sur les revenus d'obligations priverait la caisse fédérale d'un volume important de recettes, alors que ces dernières sont nécessaires pour financer le développement des structures d'accueil pour enfants, les réductions des primes d'assurance maladie et les investissements dans les services publics. Et nous connaissons déjà les conséquences de ce type de cadeau fiscal: on minimise d'abord les pertes, puis on utilise les baisses de recettes pour justifier des programmes d'économies. La suppression de l'impôt anticipé sur les obligations entraînera donc des programmes d'austérité et de démantèlement, qui se traduiront par un recul des prestations fournies à la population.

LE RÉFÉRENDUM EST LANCÉ. Il faut empêcher cette politique de redistribution effrénée du bas vers le haut. L'Union syndicale suisse a lancé le référendum contre la suppression de l'impôt anticipé, et le SSP le soutient. En lançant ce référendum, nous contribuons à défendre les intérêts des salarié-e-s ordinaires, qui travaillent dur et paient leurs impôts, et nous faisons en sorte que leurs intérêts soient pris en compte sur le plan politique. Une carte de signatures sera encartée dans le prochain numéro de *Services Publics*.

Non à la suppression de l'impôt anticipé! ■

PME, MON ŒIL

La suppression du droit de timbre d'émission est une sympathique mesure qui profitera aux petites boîtes, martèle le conseiller fédéral Ueli Maurer. Ce n'était pas l'avis d'un de ses prédécesseurs, le libéral-radical Hans-Rudolf Merz: «Les profiteurs seraient en première ligne les entreprises multinationales, les banques, les compagnies d'assurance et les sociétés holdings, mais pas les PME», répondait-il en 2005 aux partisans de l'abolition des droits des timbre (cité par la *Wochenzeitung*, 13 janvier). De quoi remettre les pendules à l'heure. ■

UN DOUTE...

Les douze grandes entreprises cotées sans interruption à la bourse helvétique depuis 2002 ont augmenté de 234% le montant des dividendes versés à leurs actionnaires – de 10,3 à 34,4 milliards de francs (*Wochenzeitung*, 13 janvier). Mais pourquoi diable le Conseil fédéral insiste-t-il tellement pour leur faire de nouveaux cadeaux? ■

... VITE ÉCLAIRCI

La réponse nous est donnée par la journaliste économique Myret Zaki, dans un article intitulé «Pour qui roule le Conseil fédéral?» Au cours des dernières votations, écrit M^{me} Zaki, celui-ci «s'est sans cesse rangé du côté le moins social de l'équation, le moins écologique, le moins indépendant, le moins réformateur, le moins pacifique, tandis qu'il s'est résolument aligné avec les intérêts des multinationales, des banques et assurances, de l'immobilier, des armes, de l'agro-industrie, des cigarettiers et des grandes fortunes» (bilan.ch, 20 décembre). D'autres questions? ■

SANS LIMITES

Les caisses de pensions helvétiques pètent le feu. En 2021, elles ont enregistré des rendements records grâce à la hausse boursière. Et au cours des dernières années, elles «ont mis beaucoup d'argent de côté alors qu'elles ont restreint la distribution à leurs affiliés», selon l'expert Christoph Steiger (*La Liberté*, 14 janvier). Leur voracité semble sans limites, puisque les caisses de pensions (et les assureurs) tentent aujourd'hui d'imposer de nouvelles baisses de rentes aux assuré-e-s, via le projet LPP 21. ■

Carton Rouge

Au Conseil fédéral et au Parlement. Le 13 février prochain, ils appellent en chœur à refuser l'initiative visant à protéger les jeunes et les enfants contre la publicité pour le tabac. Alors que 9500 personnes décèdent chaque année des suites de la consommation de tabac dans notre pays et qu'une majorité de ses 2 millions de fumeurs ont commencé à tirer sur la clope avant 18 ans (*Le Temps*, 17 janvier), une telle position est une honte absolue – et révèle un mépris total pour la santé de la population. Mais cela, on le savait déjà. ■

FRANCE . L'association Vigilance et initiative syndicale antifasciste (VISA) est un moteur de la lutte contre une extrême droite toujours plus décomplexée et violente. Questions à Sébastien, cheminot, syndicaliste à Sud Solidaire et militant de VISA.

Unité syndicale contre l'extrême droite

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA /
HANS LUCAS . PHOTO

En France, la violence d'extrême droite n'épargne pas les syndicats...

Sébastien – Au cours des derniers mois, des locaux syndicaux ont été pris pour cible par des militant-e-s d'extrême droite. Des attaques ont aussi visé des manifestations syndicales, des militant-e-s antifascistes et féministes, des journalistes critiques, des mosquées, etc.

Cette violence est un phénomène très inquiétant – tout comme l'existence de groupes néonazis dans l'armée et la police ou la récente tribune de généraux appelant à la guerre civile.

Comment expliquez-vous la montée de cette droite ultra?

Au fil des derniers gouvernements, la situation sociale s'est détériorée pour les classes populaires. Malgré d'importantes luttes, le mouvement social a subi plusieurs défaites. Il y a plus d'inégalités, de pauvres, de chômeurs-euses – alors que les grandes entreprises font des profits records et que le nombre de millionnaires augmente. Tout cela engendre une forme de désespérance sociale et un dégoût du politique.

L'extrême droite tente de profiter de cette situation pour arriver au pouvoir et imposer son programme fasciste. Heureusement, les résistances à ce projet sont réelles, même si elles sont souvent ignorées par les médias. Quelques exemples. Le 12 juin 2021, des milliers de personnes ont manifesté contre les idées d'extrême droite dans plusieurs villes; le 3 juillet, 2000 personnes ont défilé contre la tenue du congrès du Rassemblement national à Perpignan. Et le 18 décembre dernier, des dizaines de milliers de personnes ont participé à une mobilisation nationale massive contre le racisme et pour la solidarité.

Que font les syndicats?

En France, nous sommes aux avant-postes de la lutte contre l'extrême droite. Notre objectif est de construire une unité syndicale face aux fascistes, notamment à travers l'association Vigilance et initiative syndicale antifasciste (VISA).

VISA a été fondée en 1996, en réaction à la création de cinq pseudo-syndicats



inféodés au Front National. Aujourd'hui, elle réunit une centaine de structures syndicales. On y trouve l'Union syndicale Solidaire, Sud, la CGT, la Fédération syndicale unitaire (FSU, deuxième organisation dans la fonction publique), une fédération de la CFDT, le syndicat de la magistrature et la Confédération nationale des travailleurs – solidarité ouvrière (CNT-SO, implantée dans le nettoyage et le secteur du bâtiment).

Quelles sont les activités de VISA?

Notre objectif est d'armer idéologiquement nos équipes militantes: leur fournir les arguments nécessaires pour s'adresser aux salarié-e-s dont l'extrême droite tente de détourner la colère.

Dans ce but, nous menons un gros travail de terrain. Depuis 2013, nous avons réalisé plus de 150 formations, intervenant devant des milliers de salarié-e-s. Nous venons d'organiser un stage avec nos militant-e-s dans l'éducation nationale – une cible privilégiée de l'extrême droite, qui veut en finir avec l'école publique. En février, nous organiserons une journée de débats avec les syndicats de journalistes autour des rapports entre l'extrême droite et les médias.

En parallèle, nous menons un travail d'information et d'analyse: nous avons publié trois livres consacrés aux municipalités

dirigées par le Rassemblement national en France – éclairant la politique appliquée par ses élu-e-s, qui mêle répression, discrimination et clientélisme.

Nous venons aussi de réaliser un dossier sur la manière dont l'extrême droite a profité des mobilisations contre les vaccins et le passe sanitaire pour propager ses idées. Et, à la fin de ce mois, nous publierons un livre qui mettra en lumière l'ADN fasciste de Marine Le Pen et Eric Zemmour.

Comment voyez-vous l'avenir?

Pour reprendre la formule du révolutionnaire italien Antonio Gramsci, il faut allier le pessimisme de la raison à l'optimisme de la volonté. La montée de l'extrême droite est un vrai danger. Cependant, les luttes sociales restent nombreuses: des collectifs de salarié-e-s se battent pour le service public, contre la fermeture de leur entreprise; des travailleuses-euses sans-papiers luttent pour leur régularisation; le mouvement féministe se renforce; et des secteurs importants de la jeunesse se mobilisent sur les questions écologiques et sociales.

L'enjeu est de renforcer ces combats, tout en les adossant à un projet de société alternatif. Le meilleur rempart contre l'extrême droite reste la lutte solidaire des salarié-e-s. ■

Mot-clé

GUERRE CONTRE LES PAUVRES

«Les Etats-Unis sont devenus un pays de riches, par les riches et pour les riches». C'est le constat tiré par le célèbre économiste états-unien Jeffrey Sachs (*Le Monde*, 1^{er} janvier 2022).

«Durant les quatre dernières décennies, la vie politique américaine est devenue un jeu fermé, qui favorise les super-riches et les groupes d'influence des grandes entreprises aux dépens de l'immense majorité des citoyens», écrit M. Sachs. «Dans ces conditions, il est impossible de développer le bien-être général».

Directeur de l'Institut de la Terre à l'Université de Columbia (New York), consultant spécial auprès des Nations unies, Jeffrey Sachs n'est pas vraiment une figure de gauche. Apôtre des «thérapies de choc» dans les années 1980 et 1990, il a contribué à imposer ces programmes économiques ultralibéraux dans différents pays d'Amérique latine, puis d'Europe de l'Est. Son constat désabusé n'en prend que plus de relief.

Face à la violence des riches, les pauvres n'ont cependant pas dit leur dernier mot. En témoigne la forte reprise des grèves aux Etats-Unis ces derniers mois, qui touche les institutions publiques comme les entreprises privées. Ainsi que le mouvement appelé «grande démission»: depuis la pandémie, des centaines de milliers de personnes ont quitté leur poste de travail en guise de protestation contre des conditions de travail et de salaire dégradées (*Mediapart*, 16 décembre 2021). ■

Cambodge. Le casino licencie, la police réprime

Le 18 décembre, les salarié-e-s de l'hôtel-casino NagaWorld sont entré-e-s en grève.

Le NagaWorld est un gigantesque établissement situé dans la capitale Phnom-Penh, disposant d'un monopole sur les jeux de hasard. En mai, sa direction a annoncé le licenciement collectif de 1329 salarié-e-s (sur 8000), en raison de difficultés liées à la pandémie. Les syndicats ont demandé le réengagement de 365 personnes. Face au refus des managers, ils ont lancé une grève pacifique. Le 31 décembre et les jours suivants, la police a arrêté plusieurs grévistes et dirigeant-e-s syndicaux-ales. Huit d'entre elles et eux sont encore en prison et risquent jusqu'à cinq ans d'incarcération. Le syndicat international de l'alimentation, agriculture et hôtellerie (UITA) demande leur libération immédiate. À signer ici: <https://www.labourstartcampaigns.net> ■

Kazakhstan. Appel à une enquête publique

«Le Kazakhstan est un nouvel exemple d'un gouvernement permettant l'extraction des immenses richesses nationales par un nombre restreint d'oligarques au détriment des citoyens, entraînant la pauvreté et la précarité, mais également un large mécontentement», dénonce la Confédération syndicale internationale (CSI, 12 janvier). La CSI appelle à une enquête publique sur les 160 décès qui ont suivi les manifestations contre le gouvernement. Elle appelle à la libération de toutes et tous les détenus innocents et au respect des normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment en matière de liberté syndicale et de négociation collective. ■

France. Grève interpro le 27 janvier

Face à la stagnation des salaires, les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL s'unissent et appellent à une mobilisation interprofessionnelle, le jeudi 27 janvier 2022. Objectif: exiger, par la grève et les manifestations, l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public, des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que l'amélioration des retraites. ■